

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

PROLONGATION DU CHANTIER DE SAINTE-CLOTILDE
" AMENAGEMENT DE BOULODROME "

ASSURER L'INSERTION DES JEUNES DANS LA CITE

Lors du conseil municipal du 24 avril 2010 vous avez décidé de la réalisation d'un Atelier Chantier d'Insertion sur le quartier de Sainte-Clotilde avec notamment comme objectif l'aménagement du boulodrome situé à Welcome Ozoux

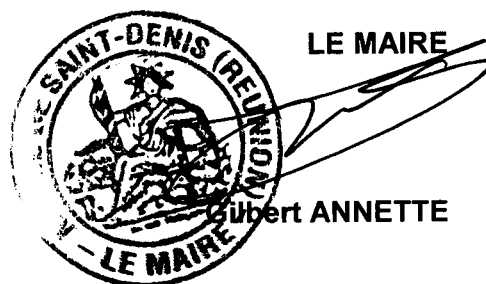
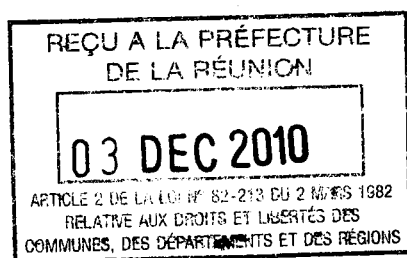
Ce projet sera prolongé de six mois et sera étendu à d'autres équipements de proximité dont la « Maison de Quartier des Jamalacs ».

L'Alie, chargée assurant le portage de ce chantier a engagé toutes les démarches auprès des services de l'Etat afin de s'assurer de la prise en charge des financements complémentaires.

Une subvention de 9 485,00 € a été inscrite au profit de l'Alie pour mener à bien ce chantier.

En conséquence, je vous demande de m'autoriser à signer tous les actes concernant cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



03 DEC 2010

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

PROLONGATION DU CHANTIER DE SAINTE-CLOTILDE
" AMENAGEMENT DE BOULODROME "

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/6-10 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Solidarités ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 3 0 NOV 2010

